



## MOT DU MAIRE



### PLANIFIER

Il y a quelques semaines la MRC de Charlevoix présentait à l'ensemble de la population sa vision 2019-2029. Elle s'est donné une perspective d'avenir afin d'orienter ses actions dans un esprit de développement durable, d'innovation et d'inclusion, tant du point de vue économique, environnemental, culturel que social.

**L'industrie récréotouristique durable est le secteur stratégique ciblé par les municipalités qui la constitue.** C'est par une démarche planifiée de réflexions et d'échanges que les maires se sont concertés. Tous ont compris que, pour répondre aux besoins grandissants de la population et des familles, les municipalités devront voir le partage, la mise en commun et la collaboration en réponse aux moyens pour agir autrement.

« **INNOVER C'EST COLLABORER** » est le leitmotiv pour les dix prochaines années de notre MRC, avec des priorités d'actions en récréotourisme durable, en développement entrepreneurial et local/municipal. Cette Stratégie de développement socio-économique est la deuxième pour la MRC.

Parallèlement, notre municipalité se prépare aussi à revoir sa planification stratégique dont la période d'ap-

plication était de 2014-2019. Une démarche prospective du conseil a débuté il y a quelques mois. À la suite d'une mise à jour du plan d'action, nous avons déterminé les actions à conserver, à consolider, à cesser ou à créer selon le besoin.

Dans l'optique d'arrimer les services correspondant aux besoins actuels et futurs de la population avec les actions déployées par les élus municipaux, la planification stratégique est un outil indispensable et nécessaire. En effet, celle-ci est l'empreinte de cette vision que les citoyens et citoyennes partagent avec ses élus.

Ainsi, les membres du conseil se donnent encore quelques mois de préparation avant de convoquer toute la population ébouloise à une réflexion collective sur son avenir plus ou moins lointain.

Je suis convaincu que vous serez nombreux à répondre **présent** lors de cette activité.

### SOIRÉE RECONNAISSANCE DE L'ACTION BÉNÉVOLE

Le 5 avril dernier, les élus municipaux avec quelques membres du personnel ont souligné l'action bénévole dans notre milieu. C'est avec empressement et dans un esprit festif qu'ils ont servi le cocktail dînatoire à plus de soixante bénévoles rassemblés à cette occasion.

Cette activité bisannuelle dé-

butée en 2017, est une façon de dire merci à tous ces volontaires, hommes, femmes, jeunes et moins jeunes qui s'engagent librement auprès de notre population ébouloise.

La municipalité a offert par tirage durant la soirée quelques cadeaux provenant de la Papeterie St-Gilles. De plus, le talentueux et versatile duo **Less Loulouzz** a su divertir les bénévoles présents par la magie, la musique et le mime.

Il est reconnu que s'entraider et être solidaire les uns avec les autres améliorent l'état de santé psychologique et physique. La présence d'esprit, la joie de vivre, les rires et la communication fraternelle pendant cette soirée m'ont réellement confirmé qu'effectivement, « **BÉNÉVOLE** » maintient une bonne santé à tout point de vue.

J'aimerais profiter de l'occasion pour souligner l'initiative de Madame Louise Tremblay, présidente du conseil d'administration de la MDJ « La Baraque » qui a publié un texte valorisant les pratiques des maisons des jeunes en région, dans le journal Le Charlevoisien, section « Opinions » du 3 avril dernier. Dans ce texte intitulé « **Les maisons des jeunes : essentielles dans la société** », on identifie ce que veut dire

(... suite à la page 2)

#### Dans ce numéro :

Mot du maire	1 - 2
La Fête du Village	2
Du côté de la bibliothèque	3
Matières résiduelles	3
Informations	4

#### 100<sup>E</sup> NUMÉRO DE VOTRE JOURNAL MUNICIPAL

C'est en 2003 que naissait notre premier journal municipal! Tout d'abord sous l'appellation « Nouvelles des Éboulements » celui-ci a graduellement évolué vers la version actuelle. « LE MOT DU MAIRE », « DU CÔTÉ DE LA BIBLIOTHÈQUE » et « LES PETITES ANNONCES », en font partie intégrante, ainsi que les différentes informations reliées à notre vie municipale. Distribué tous les deux mois localement, il est disponible également sur notre site web. N'hésitez pas à nous faire part de vos suggestions ou commentaires et en route pour 100 numéros supplémentaires !

## MOT DU MAIRE (suite)

« **BÉNÉVOLER** ». Madame Tremblay, mentionne que « **La beauté de travailler dans la maison des jeunes, c'est d'être aux premières loges de toutes les victoires, les succès et les défis à travers lesquels les jeunes évoluent** ». On ressent une gratification par l'action bénévole. Au cours de la soirée, c'est d'ailleurs ce que m'ont répondu humblement les personnes à qui je posais la question suivante : pourquoi faites-vous du bénévolat ?

J'encourage d'autres personnes à partager ce qui vous anime comme bénévole. **Continuons de « BÉNÉVOLER » pour élever notre collectivité.**

### COMITÉ TOURISTIQUE

Dans la dernière parution de l'Écho, j'ai mentionné que les municipalités des Éboulements et de Saint-Irénée s'unissaient pour créer le Comité touristique Les Éboulements/Saint-Irénée. À ce moment, le comité était à la recherche d'une personne afin de pourvoir au poste d'agent de développement touristique.

Enfin, c'est Monsieur Alexandre Tremblay qui a été choisi par le comité de sélection. Sa tâche sera de planifier, d'organiser et de réaliser des activités liées à la promotion et à la commercialisation des produits et services touristiques des deux municipalités.

Dès son entrée en fonction en mars, celui-ci s'est joint à une équipe de bénévoles pour sa première activité-bénéfice, « **Côte-à-côte Les Éboulements/Saint-Irénée** » qui s'est déroulée le 12 avril dernier au Domaine Forget. Ce fut une très belle réussite, car près de 200 personnes étaient présentes lors de l'événement.

Merci aux généreux donateurs, aux bénévoles et au comité organisateur. Nul doute que nos deux municipalités bénéficieront grandement de cette union !

### COMPTEURS D'EAU

C'est reconnu, le Québec est l'un des plus grands consommateurs d'eau au

monde. Les données recueillies de la quantité d'eau distribuée par personne au Québec demeurent supérieures à celles de l'Ontario et du Canada. En 2015, la quantité d'eau distribuée par personne au Québec se situait à 573 litres par jour, soit un volume 28 % plus élevé que la moyenne canadienne et 55 % plus élevée que celle en Ontario.

La Stratégie d'économie d'eau potable a été mise en œuvre en 2011 par le ministère des Affaires municipales et de l'Habitation en partenariat avec les associations municipales.

Elle a permis aux municipalités d'acquiescer les outils nécessaires afin de poser un diagnostic clair et précis sur l'utilisation de l'eau dans chaque territoire par rapport aux normes reconnues. Notre municipalité a intégré des actions afin de détecter des pertes possibles des réseaux de distribution de l'eau potable et les corriger. L'objectif de consommation selon la Stratégie gouvernementale est de la diminuer à 395 litres d'eau par personne par jour. Comme plusieurs municipalités, nous dépassons cette norme, **soit de l'ordre de 323 litres** par jour par personne. Afin de respecter l'objectif recherché, l'installation des compteurs d'eau est utilisée dans le but de préciser davantage la ou les causes de cette surconsommation.

D'ailleurs, le ministère rendra l'aide financière pour les projets d'infrastructures d'eau conditionnelle à l'approbation du bilan annuel de la Stratégie municipale d'économie d'eau potable, au sein des futurs programmes d'aide financière, comme mentionné dans leurs directives.

La municipalité se doit d'installer un nombre déterminé de compteurs d'eau dans des immeubles non résidentiels et résidentiels. Ces installations se feront d'ici septembre 2019 par un ou des entrepreneurs désignés par la municipalité sans aucuns frais pour les propriétaires d'immeubles. De plus, il n'y aura pas de coût associé à la consommation

annuelle d'eau potable par les occupants.

D'ici peu, les propriétaires d'immeubles visés par la mise en place d'un compteur d'eau, recevront une documentation explicative concernant cette démarche.

Je souhaite que tous les propriétaires concernés soient partenaires avec la municipalité afin de produire un bilan annuel de la Stratégie municipale d'économie d'eau potable qui a pour objectif d'ici 2025 de réduire de 20 % la quantité d'eau distribuée par personne comparativement à l'année 2015.

*Pierre Tremblay maire*

### LA FÊTE DU VILLAGE LANCEMENT OFFICIEL DE L'ÉTÉ AUX ÉBOULEMENTS !

Le samedi 8 juin\*, Le Camp le Manoir sera pris d'assaut par plusieurs attractions où petits et grands sont conviés à venir se divertir et s'amuser dans un univers de fête foraine.

Kermesse (jeux d'habiletés), parade de l'Envolée (projet multigénérationnel de marionnettes de rue), journée portes ouvertes du Camp Le Manoir, activité de pêche pour les 6 à 17 ans, course de canards, musique, animation, restauration, pop corn et barbe à papa seront au rendez-vous pour une journée mémorable !

La municipalité offrira plus de 500 arbres d'essences différentes. Il sera aussi possible de se procurer des créations du Cercle de Fermières ou encore des semis de tomates au kiosque de la Maison des Jeunes La Baraque.

Coût : Pour participer aux jeux de la kermesse, des « Louis d'or » seront en vente sur place à prix modique. Les autres activités sont gratuites !

**La Fête du Village des Éboulements, c'est le plus gros rassemblement de l'été à ne pas manquer !**

\*En cas de pluie, l'événement sera remis au 9 juin.

*Annick Gauthier, directrice des programmes*

### ATELIER CONFÉRENCE

Les personnes qui ont assisté à l'atelier-conférence de la Miellerie du cratère de Charlevoix le 17 mars dernier ont bien apprécié la convivialité de la présentation des animateurs.

### EXPOSITION de photos en cours

Présentée par la Corporation Lumière de Charlevoix. Secrets des Jardins de Quatre-Vents et paysages où la terre et l'eau se marient.

### SERVICES GRATUITS



Les cartes MUSÉO sont valides jusqu'au 31 mai. Profitez du printemps pour visiter les musées avec votre famille, c'est

gratuit. Emprunter un musée, c'est aussi simple que d'emprunter un livre.



**BIBLIOAIDANTS™**

**Biblio-Aidants** consiste en une série de 15 cahiers thématiques qui renseignent les proches aidants sur les maladies et les sujets auxquels ils sont confrontés. Chaque cahier présente une liste d'organismes, une sélection de sites Web pertinents et des suggestions de lecture et de films. Site web :

[biblioaidants@abpq.ca](mailto:biblioaidants@abpq.ca)



Accès à plus de 43 millions d'images et de fiches de 1621 à aujourd'hui.

### SCRABBLE DUPLICATE

Venez vous joindre au groupe de scrabble duplicate les lundis à 13 h

### HORAIRE

Jusqu'au 23 juin : mercredi et dimanche de 13 h à 15 h 30, ainsi que mardi de 18 h 30 à 20 h.

### HORAIRE ESTIVAL

À compter du 7 juillet : dimanche de 13 h à 15 h 30 et mardi de 18 h 30 à 20 h

Nous joindre :

[bibliotheque@leseboulements.com](mailto:bibliotheque@leseboulements.com)

Téléphone : 418 489-2990

Portail Internet:

[mabibliotheque.ca/leseboulements](http://mabibliotheque.ca/leseboulements)

Adresse : 2335, route du Fleuve, local 210, Les Éboulements (Qc) GOA 2M0

## GESTION DES MATIÈRES RÉSIDUELLES

### COLLECTE DES ENCOMBRANTS

La collecte des encombrants sera effectuée **du 21 au 24 mai 2019**. Le jour de la collecte vous sera précisé lors de votre appel de réservation et vous devez composer le (418) 435-2639, poste 6011 avant 16 h le mercredi 15 mai pour que votre demande soit traitée.

Les encombrants ne doivent pas peser plus de 125 kg ni occuper un volume supérieur à 3m<sup>3</sup>.

**NB** : Seuls les encombrants seront collectés. Les déchets, les matériaux de construction, tels fenêtres, les miroirs ainsi que les pneus sont interdits.

### CUEILLETTE DU COMPOST

La MRC de Charlevoix étendra sa collecte de matières organiques ce printemps dans différents secteurs afin de desservir les résidents qui n'ont pas encore accès à cette collecte. Les bacs bruns seront livrés à la mi-mai aux résidents permanents de la route du Fleuve (du n° civique 3079 jusqu'à Saint-Irénée), des rangs Ste-Marie et St-Antoine ainsi que du chemin de la Sapinière. Veuillez prendre note que le début de la cueillette hebdomadaire

du compost s'effectuera tous les mardis à compter de la semaine débutant le 28 avril et ce, jusqu'au 29 octobre.

**RAPPEL** : Des petits bacs de cuisine sont disponibles au bureau municipal au coût de 7 \$ taxes incluses.

### COLLECTE DES RÉSIDUS VERTS

La collecte des feuilles mortes et gazon aura lieu dans la semaine débutant le 13 mai. Veuillez déposer vos résidus dans des sacs de papier ou de plastique en bordure de la voie publique dès le dimanche soir, ils seront récupérés au cours de la semaine.

### HORAIRE DE L'ÉCOCENTRE À SAINT-URBAIN

**7, rue du Parc Industriel**

Du 1<sup>er</sup> avril au 16 novembre : ouvert du lundi au samedi de 9 h à 16 h 45;

### HORAIRE DE L'ÉCOBOUTIQUE (site de l'Écocentre)

Du 16 avril au 26 octobre : ouvert le mardi et le samedi de 10 h à 16 h.

### PROGRAMME DE RECYCLAGE

En plus des collectes régulières, le programme de recyclage vous permet de recycler de nombreux pro-

duits. Pensons d'abord à la peinture, en aérosol ou non, au décapant et à l'huile que vous pouvez déposer dans le conteneur à peinture situé au garage municipal.

Les piles au lithium, au plomb ou alcaline, au nickel-cadmium, les piles de téléphones ou d'outils peuvent être apportées au bureau municipal.

Il en est de même pour les lampes fluo-compactes, uv, au mercure et les fluorescents. Cependant, les lampes halogènes, incandescentes ou au DEL ne sont pas acceptées.

**NOUVEAU** : Il vous est désormais possible de récupérer les stylos, les porte-mines, les marqueurs permanents ou non, les surligneurs, les bouchons de liège, les contenants aérosols Febreze et les emballages de collation « Terra », « Garden of Eatin' » et « Sensible Portions » de même que les emballages de produits « eos » dans des boîtes de dépôt situées au bureau municipal et à la bibliothèque Félix-Antoine-Savard.

Vous pouvez également apporter les cartouches d'encre d'imprimantes lasers et à jets d'encre à la porte du local de Fermières et ainsi, financer des chiens de la fondation MIRA.

# INFORMATIONS

## NOUVEAU PROGRAMME OFFERT PAR LA MRC DE CHARLEVOIX

La MRC de Charlevoix invite les propriétaires et locataires de petits centres d'affaires, commerciaux et communautaires à profiter d'un nouveau programme offert en partenariat avec la Société d'habitation du Québec (SHQ) pour favoriser l'accessibilité aux personnes handicapées et à mobilité réduite.

Une aide financière maximale de 15 000 \$ est disponible pour effectuer divers travaux. Pour présenter une demande de participation, il s'agit de communiquer avec monsieur Justin Gingras, inspecteur responsable des programmes de rénovation à la MRC de Charlevoix, au numéro de téléphone : 418-435-2639 (poste 6015).

Les détails du programme sont également disponibles sur le site internet de la SHQ à l'adresse suivante : [http://www.habitation.gouv.qc.ca/programme/programme/petits\\_etablissements\\_accessible.html](http://www.habitation.gouv.qc.ca/programme/programme/petits_etablissements_accessible.html)

Source : Karine Horvath, MRC de Charlevoix

## LOCATION DE SALLE

La municipalité des Éboulements loue de façon régulière les salles de réception des Éboulements et de Saint - Joseph-de-la-Rive. Au cours des derniers mois, nous avons constaté que la salle de l'édifice Jean XXIII avait été utilisée sans autorisation préalable de la municipalité.

Nous n'avons pu identifier ceux ou celles qui ont tenu des réceptions ou réunions, mais des citoyens ont affirmé que la salle était occupée alors qu'aucune réservation n'avait été effectuée. De plus, celle-ci nécessitait un ménage supplémentaire et les frais de location n'ont pu être facturés comme il se doit. D'autre part, si le service de boisson était offert lors de ces réceptions, la personne et/ou l'organisme qui utilisait la salle, ainsi que la municipalité, étaient passibles d'une amende en l'absence du permis de réunion délivré par la Régie des alcools des courses et des jeux.

C'est pourquoi nous demandons for-

mellement à tous ceux ou celles qui désirent utiliser la salle de l'Édifice Jean XXIII, de contacter la municipalité aux heures d'ouverture au 418 489-2988 pour la réserver.

Finalement, dans l'éventualité où la municipalité avait déjà loué la salle et qu'au moment de l'utiliser, celle-ci avait été occupée par des locataires « non identifiés », il va de soi que cela aurait occasionné une situation fort désagréable.

Personne ne souhaite que cela lui arrive. Alors, pour toute réservation de salle en bonne et due forme, vous devez suivre les étapes suivantes :

1. Vérifier sa disponibilité en communiquant au bureau municipal;
2. Remplir et signer un contrat de location;
3. Effectuer une demande de permis de réunion si un service d'alcool est requis;
4. Défrayer le tarif et obtenir la clé auprès du personnel municipal.

Merci de votre bonne collaboration!

**MUNICIPALITÉ DES ÉBOULEMENTS**  
2335, route du Fleuve  
Les Éboulements (Québec) G0A 2M0

Téléphone : 418 489-2988

Messagerie :  
[municipalite@leseboulements.com](mailto:municipalite@leseboulements.com)

### MEMBRES DU CONSEIL

**MAIRE :** Pierre Tremblay  
**Conseillères :** Sylvie Bolduc  
Diane Tremblay  
**Conseillers :** Jimmy Perron  
Emmanuel Deschênes  
Mario Desmeules  
Johnny Gauthier



RETROUVEZ-NOUS SUR LE WEB!  
[www.leseboulements.com](http://www.leseboulements.com) et  
Notre page Facebook : municipalité  
des Éboulements

## ACTIVITÉS DU CLUB FADOQ LES BLÉS MÛRS

Mercredi 8 mai : Activités régulières

Mercredi 15 mai : Bingo

Mercredi 22 mai : **IMPORTANT: RÉUNION GÉNÉRALE ANNUELLE**

Mercredi 29 mai : Activités régulières

Mercredi 5 juin : Activités régulières

Samedi 8 juin : Souper méchoui et soirée avec l'orchestre Tempo

Tous les jeudis p.m. : bridge

Dimanche 5 mai 2019 : Brunch des Chevaliers de Colomb à la salle municipale

**SÉANCES DU CONSEIL MUNICIPAL :** LUNDI, 6 mai à 20 h

LUNDI, 3 juin à 20 h

MARDI, 2 juillet à 20 h

**HEURES D'OUVERTURE :** le bureau municipal est ouvert du lundi au vendredi, de 8 h 30 à 12 h et de 13 h à 16 h 30. Le bureau sera fermé le 20 mai lors de la Journée nationale des patriotes. **VEUILLEZ PRENDRE NOTE QUE L'HORAIRE ESTIVAL DÉBUTERA LA SEMAINE DU 3 JUIN, SOIT DU LUNDI AU JEUDI DE 8 H À MIDI ET DE 13 H À 16 H 45 ET LE VENDREDI DE 8 H À MIDI.**

**DIRECTRICE GÉNÉRALE ET SECRÉTAIRE-TRÉSORIÈRE :**

LINDA GAUTHIER

**SECRÉTAIRE-TRÉSORIÈRE ADJOINTE :**

DANIÈLE TREMBLAY

**CHARGÉ DE PROJET ET URBANISME :**

MATHIEU BILODEAU

**SECRÉTAIRE ADMINISTRATIVE :**

VALÉRIE TREMBLAY

**DIRECTEUR DES TRAVAUX PUBLICS ET**

**CHEF POMPIER :**

GRÉGOIRE BOUCHARD

**CHEF D'ÉQUIPE :**

PATRICK BOUCHARD

**INSPECTEUR EN BÂTIMENT :**

JUSTIN GINGRAS

L'inspecteur est présent le mardi et mercredi de 8 h à 16 h

**SERVICE D'URGENCE :**

9-1-1

**SERVICE D'INCENDIE ( PERMIS DE BRÛLAGE ) :**

418 635-1215

Votre prochain Écho des Éboulements paraîtra le 5 juillet 2019. Pour informations, communiquer avec Danièle Tremblay à [dtremblay@leseboulements.com](mailto:dtremblay@leseboulements.com)